Amundi Multi-Asset Portfolio Offensive UCITS ETF Dist

REPORTING

Communication Publicitaire

31/10/2026

DIVERSIFIÉ ■

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **193,51 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **30/10/2026**
Actif géré : **54,61 (millions EUR)**
Code ISIN : **DE000ETF7037**
Type de Réplication : **Physique**
Indice de référence : **Aucun**
Date du dernier coupon : **04/11/2025**
Derniers Coupons par part : **2,68 (EUR)**
Date de la première VL : **07/03/2018**
VL de lancement : **100,00 (EUR)**

Objectif d'investissement

Le fonds de fonds Amundi Multi-Asset Portfolio Offensive UCITS ETF Dist allie les avantages « coûts » des ETF gérés passivement au vaste potentiel de diversification des fonds de fonds. Le fonds investit dans trois classes d'actifs : actions, obligations et matières premières. L'objectif de cette stratégie multi-actifs consiste à obtenir une croissance à long terme par le biais d'une large diversification en termes de classes d'actifs, de régions géographiques, de secteurs et de devises. Dans la mesure où le Lyxor Portfolio Strategy Offensive UCITS ETF investit dans un certain nombre d'ETF déjà diversifiés, le fonds de fonds atteint une diversification encore plus élevée de ses investissements. Suivant une approche axée sur la performance, l'exposition aux actions s'élève à 80% et couvre à la fois les marchés développés et émergents. S'agissant de l'exposition aux actions, l'accent est mis sur les sociétés technologiques et les petites et moyennes entreprises. Le portefeuille est investi à hauteur de 10% dans des obligations d'entreprises à haut rendement, libellées en euros. L'exposition aux matières premières s'élève à 10% et est représentée par un panier de 12 contrats futures sur matières premières. La répartition initiale de 80%/10%/10% fait l'objet d'un rebalancement annuel. En outre, il est procédé à un rebalancement ponctuel si le quota d'actions s'écarte de l'allocation d'actifs initiale de plus de cinq points de pourcentage

Les ETF Amundi sont des fonds d'investissement cotés en bourse qui procurent une exposition fidèle et bon marché à un indice de référence.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (VL) * (Source : Fund Admin)

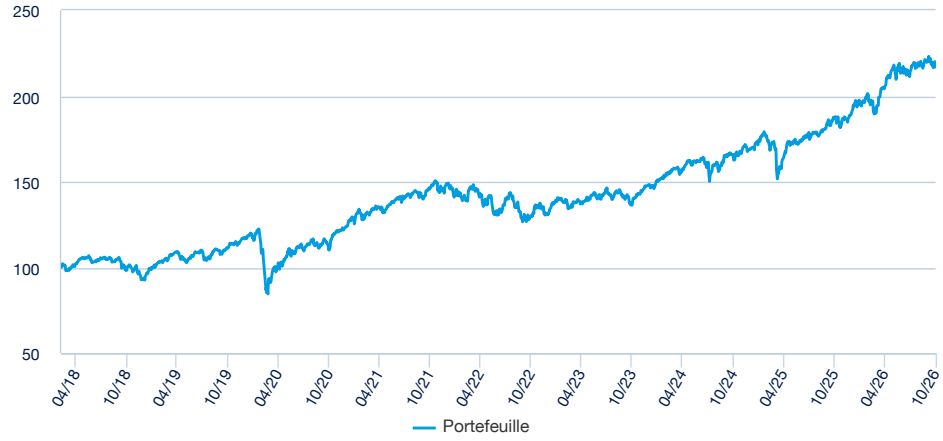

Indicateur de risque *(Source : Fund Admin)*



Risque le plus faible — Risque le plus élevé

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Indicateurs de risque (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	Depuis le lancement *
Volatilité du portefeuille	9,85%	10,33%	13,47%
Ratio de sharpe	1,39	1,25	0,60

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.
L'indicateur Tracking Error mesure l'écart de rendement entre le fonds et l'indice

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le
Depuis le	30/12/2025	30/09/2026	31/07/2026	31/10/2025	31/10/2023	29/10/2021	07/03/2018
Portefeuille	14,33%	-1,31%	1,29%	15,79%	58,21%	48,66%	116,93%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Portefeuille	12,38%	13,79%	13,46%	-11,85%	19,94%	6,04%	24,87%	-	-	-

** Source : Amundi. Les performances nettes ci-dessus couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile.* ***Les performances passées ne préjugent en rien des résultats actuels et futurs et ne sont pas garantes des rendements à venir.*** *Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur lors de l'émission et du rachat des parts (ex : taxes, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier…). Si les performances sont calculées dans une devise autre que l'euro, les gains ou les pertes éventuellement générés peuvent de ce fait être impactées par les fluctuations des taux de change (à la hausse comme à la baisse). L'écart correspond à la différence de performance du portefeuille et de l'indice.*

Principales lignes du portefeuille (Source : Amundi)

	% d'actif
Am Stoxx Eur600 UCITS ETF Acc (XTR)	14,71%
Amundi MSCI Emerging Markets II ETF (DEU	13,09%
AM MSCI PAC ESG CLIMATE NZAMB ETF (DEU)	12,17%
Amundi Nasdaq 100 II ETF Dis (XTR)	11,04%
Amundi Core SP 500 Swap ETF USD Dist	10,70%
AMUNDI BBG EQUAL WEIGHT COMMEXAGR (GY)	10,17%
Amundi Core EUR High Yield Bd ETF Acc	9,00%
Amundi SDAX UCITS ETF Dist (DEU)	5,71%
Amundi MDAX ESG II UCITS ETF	5,40%
Amundi TecDAX UCITS ETF	4,05%

Amundi Multi-Asset Portfolio Offensive UCITS ETF Dist

REPORTING
Communication Publicitaire
31/10/2026

DIVERSIFIÉ

Caractéristiques principales de la part (Source : Amundi)

Forme juridique	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Allemand
Norme européenne	OPCVM
Société de gestion	Amundi Luxembourg SA
Valorisateur	BNP Paribas S.A. Niederlassung Deutschland
Dépositaire	BNP Paribas S.A. Niederlassung Deutschland
Commissaire aux comptes	EY GmbH & Co. KG Wirtschaftsprüfungsgesellschaft
Date de création de la classe	07/03/2018
Date de la première VL	07/03/2018
Devise de référence de la classe	EUR
Classification AMF	-
Affectation des sommes distribuables	Distribution
Code ISIN	DE000ETF7037
Minimum de souscription marché secondaire	1 Part(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,51%
Clôture fiscale	Septembre

Données de cotation de l'ETF (source : Amundi)

Place de cotation	Devise	Ticker Bloomberg	iNAV Bloomberg	RIC Reuters	iNAV Reuters
Six Swiss Exchange	CHF	CBVSOCHF SW	CBVSOCCH	CBVSO.S	CBVSOCHFINAV=SOLA
Six Swiss Exchange	EUR	CBVSO SW	F703EUIV	CBVSOEUR.S	F703EURINAV=SOLA
Deutsche Boerse (Xetra)	EUR	F703 GY	F703EUIV	F703.DE	F703EURINAV=SOLA

Contact ETF Courtiers

SG CIB	+33 (0)1 42 13 38 63
BNP Paribas	+44 (0) 207 595 1844

DIVERSIFIÉ

Le présent document est un document à caractère promotionnel et non de nature réglementaire. Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire ou à investir dans ce produit. Avant tout investissement dans ce produit, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leurs conseils financiers, fiscaux, comptables et juridiques. Amundi Multi-Asset Portfolio UCITS ETF est une SICAV de droit luxembourgeois inscrite sur la liste officielle des organismes de placement collectifs soumis à la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) au titre de la Partie I de la loi du 17 décembre 2010, conformément aux dispositions de la Directive UCITS (2009/65/EC). Le produit est un compartiment de Amundi Multi-Asset Portfolio UCITS ETF qui a obtenu l'agrément de la CSSF et a fait l'objet d'une notification auprès de l'Autorité des Marchés Financiers en vue de sa commercialisation sur le territoire français. Amundi Asset Management (« Amundi AM ») recommande aux investisseurs de lire attentivement la rubrique « Profil de risque » du prospectus et la rubrique « Profil de risque et de rendement » du Document d'information clé pour l'investisseur du produit (DICI). Le DICI en langue française, ainsi que le prospectus en langue anglaise, peuvent être obtenus gratuitement sur info@amundietf.com L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que le prospectus n'est disponible qu'en version anglaise. Le produit fait l'objet de contrats d'animation qui visent à assurer la liquidité du produit sur Euronext Paris, dans des conditions normales de marché et de fonctionnement informatique. Les parts ou actions de l'OPCVM coté (« UCITS ETF ») acquises sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être directement revendues à l'OPCVM coté. Les investisseurs doivent acheter et vendre les parts/actions sur un marché secondaire avec l'assistance d'un intermédiaire (par exemple un courtier) et peuvent ainsi supporter des frais. En outre, il est possible que les investisseurs paient davantage que la valeur nette d'inventaire actuelle lorsqu'ils achètent des parts /actions et reçoivent moins que la valeur nette d'inventaire actuelle à la revente. La composition actualisée du portefeuille d'investissement du produit est mentionnée sur le site www.amundietf.com. En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du produit et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du produit. Il n'y a aucune garantie que l'objectif du fonds soit atteint. Le fonds peut ne pas toujours être en mesure de répliquer parfaitement la performance de l'indice. Le produit présente un risque de perte en capital. La valeur de remboursement du produit peut être inférieure au montant de l'investissement initial. Dans le pire des scénarii, les investisseurs peuvent perdre jusqu'à la totalité de leur investissement. L'indice mentionné dans le présent document (l'« Indice ») n'est ni parrainé, ni approuvé, ni vendu par Amundi Asset Management (« Amundi AM »). Amundi AM n'assumera une quelconque responsabilité à ce titre. L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence de l'information provenant de sources externes n'est pas garantie, bien qu'elle ait été obtenue auprès de sources raisonnablement jugées fiables. Sous réserve des lois applicables, Amundi AM n'assume aucune responsabilité à cet égard. Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier. LE PRESENT DOCUMENT NE CONSTITUE PAS UNE OFFRE DE VENTE DE TITRES AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE. LE PRODUIT QUI Y EST DECRIT NE SERA PAS ENREGISTRE ENVERTU DU U.S. SECURITIES ACT DE 1933, TEL QUE MODIFIE (LE « U.S. SECURITIES ACT ») ET NE PEUT ETRE NI OFFERT, NI CEDE AUX ETATSUNIS D'AMERIQUE, SANS AVOIR ETEPREALABLEMENT ENREGISTRE OU EXEMPTE D'ENREGISTREMENT EN VERTU DU U.S. SECURITIES ACT. Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux “US Persons”. Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l’Union Européenne, les investisseurs “Professionnels” au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 “MIF” ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l’offre en Suisse est concernée, les “investisseurs qualifiés” au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l’Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l’Union Européenne à des investisseurs non “Professionnels” au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d’“investisseurs qualifiés” au sens de la législation et de la réglementation applicable.